

DESCRIPT. Oreilles grandes, couvertes de poils, grisâtres en dehors, blanches en dedans. Pelage laineux, court et frisé, sans poils soyeux; d'une seule couleur rousse, claire et vineuse comme celle de la vigogne, sur la tête et les joues, le cou, le haut des bras, les épaules, le dos, la face externe des cuisses, la croupe et le dessus de la queue; blanc vers le bout du museau, le dessous du cou, le bas du bras, l'avant-bras en dehors et en dedans, le bas de la cuisse, la jambe à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que le tarse; dessous de la queue blanchâtre, légèrement teint de fauve; extrémité des pieds et doigts en dessus couverts de poils soyeux, courts, durs, de couleur brunâtre; ongles noirs.

PATRIE. L'intérieur de la Nouvelle-Hollande au-delà des Montagnes-Bleues.

842. (429 bis.) KANGUROO DE GAIMARD, *kangurus Gaimardi*.

(Non figuré.) Espèce nouvelle rapportée au Muséum d'histoire naturelle par M. Gaimard.

CAR. ESSENT. Oreilles courtes, triangulaires; queue plus longue que le corps, brunâtre au bout; dessus du dos d'un gris-brun; ventre d'un blanc sale.

DIMENS. D'un tiers plus petit que le kangaroo élégant; un peu plus gros que notre rat surmulot.

DESCRIPT. (Mâle.) Tête large; un petit museau; oreilles très-courtes, triangulaires comme celles du kangaroo élégant, légèrement arrondies, n'ayant que le quart de la longueur de la tête; queue plus longue que le corps et grêle; pattes de devant très-petites et pourvues d'ongles jaunâtres, longs, très-minces et arqués, surtout ceux des trois doigts du milieu. Pelage généralement d'un gris-brun, plus foncé sur le dos que partout ailleurs et d'un blanc sale sous le menton, la gorge et le ventre; queue d'un gris-roussâtre, devenant plus foncé et passant au brun dans le bout; extrémité des membres d'un gris-fauve sale très-pâle. Poils paroissant de deux sortes, les intérieurs très-doux et floconneux, les extérieurs au contraire assez roides; museau et chanfrein particulièrement recouverts par les derniers.

PATRIE. Ce kangaroo, qui a surtout de la ressemblance pour les proportions de son corps et de ses membres avec le kangaroo d'Aroë, celui de Labillardière et le kangaroo élégant, habite une contrée très-éloignée de celles où ces ani-

maux font leur résidence. M. Gaimard l'a trouvé aux environs du port Jackson, sur la côte Est de la Nouvelle-Hollande.

843. * (428 bis.) KANGUROO DE LABILLARDIÈRE, *kangurus Billardieri*.

(Non figuré.) Espèce nouvelle, donnée au Muséum d'histoire naturelle par M. Labillardière, de l'Institut de France.

CAR. ESSENT. Oreilles courtes, ovales, arrondies; pelage d'un gris-brun uniforme en dessus, roussâtre en dessous; lèvre supérieure rousse.

DIMENS. Taille du kangaroo élégant.

DESCRIPT. Oreilles courtes, ovales, arrondies; queue aussi longue que le corps; pattes de devant fort petites; poil paroissant très-touffu et surtout fort long sur le dessus du cou; pelage d'un gris-brun uniforme sur le dos, roussâtre sous le ventre, brun-marron sur les extrémités des jambes de derrière; tête de la couleur du dos, avec la lèvre supérieure rousse.

PATRIE. La terre de Van-Diemen.

GENRE LXXV.

KOALA, *phascolarctos*.

Nota. M. Auguste Goldfuss, continuateur de l'ouvrage de Schreber, a publié en 1817, dans le 65^e. cahier des *Saughthiere*, une figure assez inexacte du koala, sous le nom de *Lipurus cinereus*, pl. CLV A, a.

GENRE LXXXII.

LOIR, *myoxus*.

844. (466 bis.) LOIR MURIN, *myoxus murinus*.

(Non figuré.) Espèce nouvelle rapportée au Muséum par M. Delalande.

CAR. ESSENT. Pelage entièrement gris de souris, et seulement un peu plus clair en dessous qu'en dessus; les pointes des poils étant blanchâtres, principalement sous le ventre; queue aussi longue que le corps, aplatie horizontalement et couverte de poils exactement distiques.

DIMENS. Taille un peu plus grande que celle du muscardin.

DESCRIPT. et PATRIE. Ce rongeur du Cap de Bonne-Espérance est entièrement semblable au muscardin par ses formes générales, et ne paroît

en différer que par sa taille et par la couleur beaucoup plus grise et sans nuance roussâtre de son pelage.

GENRE LXXXIII.

HYDROMYS, *hydromis*.

Nota. L'*hydromys Coypou* (n. 467) ne doit pas rester dans ce genre. Ses dents molaires sont composées et très-semblables à celles des castors. Il est vraisemblable qu'il deviendra le type d'un genre nouveau, qui prendra place entre celui des castors et celui des ondatras. Nous proposons de lui restituer le nom qui lui avoit été d'abord imposé par Commerson, celui de MYOPOTAME, *myopotamus*.

GENRE LXXXIV.

RAT, *mus*.

845. * (477 bis.) RAT CHAMPÊTRE, *mus campestris*.

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Mulot nain*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. fig. — *Petit mulot* ou *mulot des champs*, Buff. Hist. nat. tom. VII. p. 325.

CAR. ESSENT. Oreilles courtes et arrondies; pelage d'un fauve-gris en dessus et blanc en dessous.

DIMENS. Constamment plus petit que le *mulot*.

Longueur totale, mesurée depuis le pied. pouc. lig.		
bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	5
— de la tête	1	»
— de la queue	2	»

DESCRIPT. Cet animal, très-voisin du rat que Daubenton appelle *Mulot des bois*, en diffère surtout par la taille et les proportions. Dans le premier, la queue dépasse le corps de 4 lignes, et dans le second elle est de 5 lignes plus courte. Les poils du rat champêtre ont tous leur base d'un beau gris d'ardoise et leur extrémité fauve; cette dernière teinte presque seule apparente sur le dos, pâlit sur les côtés; le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les quatre pattes sont blancs; la queue couverte d'écailles, est légèrement revêtue de poils gris; les moustaches sont noires.

HABIT. Il habite les champs non loin des villages et se creuse des terriers. On ne sait s'il rassemble des provisions d'hiver comme le mulot proprement dit.

GENRE XCII.

ÉCUREUIL, *sciurus*.

I^{re}. Section, queue distique.

846. (527 bis.) * ÉCUREUIL DES PYRÉNÉES, *sciurus alpinus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Sciurus alpinus*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 22^e. livrais. fig.

CAR. ESSENT. Pelage d'un brun foncé, tiqueté de blanc jaunâtre sur le dos, et d'un blanc pur en dessous; pieds fauves; une bande aussi fauve séparant le blanc du cou et le gris du haut des membres, du brun du dos; poils de la queue très-longs, noirs dans toute leur partie visible, et annelés de fauve clair et de noir à leur base; oreilles terminées par un pinceau de poils.

DESCRIPT. Cette espèce, qui a été mentionnée comme une variété de l'écureuil ordinaire, particulièrement par Gesner, Aldrovande et Klein, a été distinguée spécifiquement par M. F. Cuvier, qui s'est assuré que ses caractères ne sont pas accidentels, et qu'ils ne tiennent ni à l'âge, ni au sexe, ni à la saison.

Outre les caractères rapportés ci-dessus, cet animal offre encore les suivans: face interne des membres grise; bord des lèvres blanc; quelques poils fauves sur le bord antérieur de la jambe et de la cuisse; poils soyeux des parties brunes d'un beau gris d'ardoise à leur base, puis annelés de fauve et de noir; ceux des parties blanches entièrement blancs; poils laineux très-abondans, gris d'ardoise, avec leur petite pointe fauve; moustaches noires.

Parties brunes du pelage plus foncées en été qu'en toute autre saison; ces mêmes parties mêlées de gris en hiver.

HABIT. Semblables à celles de l'écureuil vulgaire.

PATRIE. Les Pyrénées, et vraisemblablement les Alpes d'Europe.

II^e. Section, queue ronde.

847. (545 bis.) ÉCUREUIL TOUPAYE, *sciurus bivitatus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Tupaï*, Raffles, Trans. Soc. Linn. tom. 13. — *Ecureuil toupaye*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. 34^e livraison.

CAR. ESSENT. Pelage d'un brun-noir tiqueté de